



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

INTRODUCTION FOR LOCAL OFFICERS COURSE

**Hotel Wingate by Wyndham
69 rue du Marché
Dieppe, NB**

October 21 & 22, 2017 9:00 am - 4:00 pm

This course will be offered in English

Please note this course is reserved for new local executive members.

The course will provide new Local Officers with essential basics for upholding their local responsibilities and building a strong union. Participants will examine ways to interest and involve more members in the work union.

- ▶ Members residing within a 40 km radius of course location will receive a \$50 per diem.
- ▶ Loss of salary (where applicable) will be reimbursed. Members who work weekends or evenings **must provide a shift schedule.**
- ▶ Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.
- ▶ Subject to availability, members residing more than 40 kms from course location may be considered.
- ▶ Expenses for members residing more than 40 kms from course location can be considered (travel, hotel, meals); however, **pre-approval will be required.**

NOTE: *Members requesting expenses beyond the \$50 per diem should provide details via e-mail for these expenses to be considered as they must be pre-approved.*

Please register via e-mail to Jackie Robichaud at robichj@psac-afpc.com providing home phone number and details as requested above.

Deadline to register: October 4, 2017 at 4:30 pm.

Members will be informed of their acceptance by October 12, 2017.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Cours d'Introduction pour les dirigeantes et dirigeants de sections locales

Hotel Wingate by Wyndham

69 rue du Marché

Dieppe, NB

les 21 & 22 octobre 2017 (de 9h à 16h)

Ce cours sera offert en anglais.

Veillez noter que cette formation est réservée aux membres des nouveaux comités exécutifs des sections locales.

Cette formation fournit aux dirigeantes et dirigeants de section locale les éléments essentiels dont ils ont besoin pour assumer leurs obligations envers la section locale. Les participantes et participants examineront aussi les moyens pour intéresser plus de membres au mouvement syndical.

Ce qui sera couvert :

- ▶ Les membres résidant à l'intérieur d'une zone de 40 kms du lieu de la formation recevront une indemnité de 50 \$ par jour.
- ▶ Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée. Les membres travaillant les soirs et/ou les fins de semaine **devront soumettre une copie de leur horaire.**
- ▶ Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.
- ▶ Dépendant du nombre de sièges disponibles les membres qui habitent à plus de 40 kms du lieu de la formation pourraient être considérés.
- ▶ Les dépenses pour les membres habitant à plus de 40 km du lieu de la formation pourront être considérées (kilométrage, hôtel, repas), mais **exigeront toutefois une pré-approbation.**

À NOTER : *Les membres qui demanderont un remboursement des dépenses au-delà de l'indemnité de 50 \$ devront fournir les détails par courriel afin que ces dépenses soient considérées et pré-approuvées.*

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Jackie Robichaud** par courriel robichj@psac-afpc.com et nous fournir l'information ci-dessus ainsi que votre numéro de téléphone à la maison.

La date limite pour s'inscrire est **le 4 octobre, 2017 à 16h30.**

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard **le 12 octobre, 2017.**